

« Dans la nuit du 12 janvier 1937, on frappa à ma porte... Dès ma première minute d'emprisonnement, il m'apparut clairement que ces arrestations ne relevaient d'aucune erreur et que se réalisait la destruction planifiée de tout un groupe social — tous ceux qui ont gardé dans leur mémoire ce dont il ne fallait pas se souvenir de l'histoire russe des dernières années... »

Varlam Chalamov, *Cahiers de la Kolyma*.

Le mois

Les crimes du communisme entre amnésie et dénégation

Bernard De Backer

Fin janvier, un entrefilet dans la presse nous apprenait que l'organisation russe de défense des droits de l'homme Mémorial, qui a notamment pour but l'étude de l'histoire de la répression en URSS, avait subi un contrôle fiscal au printemps 2005. Ce contrôle n'avait rien laissé au hasard: le fisc russe avait réclamé le paiement de « l'impôt social sur les bols » offerts par Mémorial à des vétérans du Goulag, lors du cinquantième anniversaire du soulèvement du camp de Kenguir. Il avait également exigé « une fiche de renseignement détaillée sur chaque bénéficiaire ». Au même moment, une pétition, visiblement orchestrée par le Parti du travail de Belgique (PTB) et son réseau, circulait sur le web. Elle appelait au rejet d'une résolution adoptée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, condamnant « les crimes des régimes communistes totalitaires ». Cette conjonction d'événements a le mérite d'ouvrir le débat sur la reconnaissance publique des crimes du bolchevisme et de s'interroger sur la nature du postcommunisme dans certains pays. Car, comme le disait Adam Michnik dans une boutade, « Ce qu'il y a de plus terrible dans le communisme est ce qui vient après lui ».

Le camp de Kenguir était situé au Kazakhstan et faisait partie du « Steplag », une zone de déportation d'Asie centrale comprenant de nombreux *lager* et villes construits par les zeks¹ au sud-ouest de Novossibirsk, dans une région minière et agricole. Après la mort de Staline, le 5 mars 1953, une série de soulèvements se produisirent dans différentes parties de l'Archipel du Goulag. Ils donnèrent lieu à « la révolution des zeks », notamment sous l'impulsion de différents groupes de prisonniers non russes récemment déportés, comme les Baltes, les Polonais et les Ukrainiens occi-

¹ Abréviation du mot russe *zaklioutchoni*, « prisonnier ».

dentaires, qui ne bénéficiaient pas de l'amnistie du 27 mars 1953. La plus importante et la plus longue de ces révoltes fut celle de Kenguir qui dura quarante jours (de mai à juin 1954), avant d'être réduite par les chars². Quatre cents détenus furent jugés et condamnés, les six membres rescapés de la commission qui avait dirigé la résistance furent exécutés. C'est donc l'anniversaire de ces soulèvements qui fut commémoré par Mémorial en octobre 2004, avec une trentaine de survivants en provenance de différents camps (Kenguir, Vorkouta et Norilsk). Cet événement fit l'année suivante l'objet de la vigilance du fisc russe, dans le contexte de la lutte du régime de Poutine contre les ONG, soupçonnées de « propagation orange » et de « misanthropie ».

SOLOVKI, MER BLANCHE

Cet épisode tragicomique de « la taxation des bols » en dit long sur la place occupée par la mémoire des crimes du communisme dans la Russie contemporaine. Contrairement à ce qui se passe en Europe occidentale, où les méfaits du nazisme et du fascisme font l'objet d'une condamnation quasi unanime, de commémorations multiples et d'une production éditoriale et filmographique abondante, l'immense tragédie du communisme réel dans son pays d'origine est comme frap-

pée d'amnésie. L'historienne Anne Applebaum, auteure d'une volumineuse étude sur le goulag récemment traduite en français, raconte sa visite en 1998 aux îles Solovki, lieu germinal du système concentrationnaire soviétique situé au large d'Arkhangelsk. Croyant que cette voyageuse étrangère visitait les îles pour ses paysages brumeux et ses monastères orthodoxes — dont celui de la Sainte-Transfiguration — des compagnons de voyage russes la regardèrent avec désapprobation quand elle leur signifia que le but de sa visite était les vestiges des camps érigés en 1923, les *slon*³. Dans un réflexe très « soviétique », ses interlocuteurs lui demandèrent : « Pourquoi écrire sur le goulag ? Pourquoi ne pas parler de nos réussites ? Nous avons été les premiers à envoyer un homme dans l'espace... »

Plus récemment, la journaliste Nathalie Nougayrede note dans un article sur les Solovki⁴ : « Aucun

monument d'État n'a été édifié, à ce jour, en mémoire des milliers de victimes mortes de froid, de faim, de torture et d'exécution sommaire. Dans le village, seule une pierre gravée, installée par l'organisation non gouvernementale Mémorial fondée par Andreï Sakharov, fait œuvre discrète de mémoire. Vladimir Poutine a bien visité l'île en 2001, mais il s'est contenté d'encourager les travaux de restauration du monastère orthodoxe. » Elle rapporte aussi les mots de Katia, travaillant dans un hôtel de l'île : « Les étrangers s'intéressent aux traces du goulag. Les touristes russes, eux, ne veulent pas y penser. Ils ont bien une idée de toutes ces souffrances, des nombreux fusillés, mais ils ne veulent pas sentir ça sur leurs épaules. Les Russes ont le sentiment que les étrangers les regardent de haut. »

Si des lieux de mémoire ont été érigés dans certaines anciennes républiques⁵ et différents pays ex-

² Cette révolte a fait l'objet d'un chapitre célèbre dans *l'Archipel du goulag*, « Les quarante jours de Kenguir ».

³ *Severnnye lagerya osobogo naznachenia*, les « camps du nord d'une importance spéciale ».

⁴ « La mémoire enfouie des Solovki », *Le Monde* du 20 avril 2005.

⁵ En Ukraine, un monument témoignant de la grande famine de 1932-1933 (« Holodomor », nom dérivé de *moriti holodom*, « infliger la mort par la faim ») a été érigé au centre de Kiev et une commémoration officielle a eu lieu en octobre 2005, près de trois quarts de siècle après les événements. Un Institut de la mémoire nationale a été créé par un décret du président Iouchtchenko, daté de juillet 2005, avec trois objectifs : la recherche historique, le travail éducatif et l'analyse des aspects juridiques et internationaux

satellites de l'URSS, notamment dans ceux qui subirent de plein fouet les exécutions et les déportations (pays Baltes, Pologne...), malgré l'opposition des anciens cadres communistes parfois revenus au pouvoir, ce n'est pas le cas en Russie. La quasi-totalité des initiatives est privée, dans un pays par ailleurs peu avare de monuments commémoratifs. Aucun musée officiel, à notre connaissance, n'est consacré à l'histoire de la répression, aucune commission d'enquête n'a été mise en place pour déterminer les responsabilités, identifier les auteurs de massacres et d'exécutions sommaires. Ne demeurent que des instances de réhabilitation qui, fin 2001, avaient traité les dossiers de plusieurs millions de personnes, du moins de celles qui avaient fait l'objet d'un « jugement » par les autorités soviétiques.

AMNÉSIE OU AMNISTIE ?

Certaines raisons de cette étrange amnésie est facile à comprendre, d'autres en disent long sur la

nature de nombres de régimes postcommunistes et sur celle de leurs relations avec leur passé proche. Les propos de Katia rapportés par la journaliste sont illustratifs des premiers motifs, que l'on trouve également en Ukraine⁶ : la vie est difficile, les faits sont relativement lointains (et antérieurs au « bon vieux temps de Brejnev »), la décomposition de l'URSS n'a pas laissé que de bons souvenirs et nombre d'ex-Soviétiques éprouvent une honte du passé, ne veulent pas « le sentir sur leurs épaules ». Mais il y a d'autres raisons, moins avouables et plus instructives.

Tout d'abord, la nature du totalitarisme soviétique impliquait, avec des variations dans le temps et l'espace, une participation importante de la population à travers diverses formes de collaboration, de compromis, ou simplement de passivité. Comme l'écrit Tzvetan Todorov, qui a passé toute sa jeunesse en Bulgarie communiste (avant et après la mort de Staline),

en se référant à des propos de Vaclav Havel : « La perversité des régimes communistes, c'est qu'il n'y a pas, d'un côté, *eux* et, de l'autre, *nous* — eux, les méchants qui nous oppriment, et nous qui subissons l'oppression en attendant de pouvoir nous en libérer. Non : tout le monde participe parce que c'est notre vie et qu'il n'y en a pas d'autre. » Ce que confirme crument le propos (pas très innocent, peut-être) du président de la commission de réhabilitation en Russie, Alexandre Yakovlev, rapporté par Anne Applebaum : « La société est indifférente aux crimes du passé, parce que tellement de gens y ont participé. »

Mais le motif le plus important réside peut-être dans la nature du pouvoir dans nombre de pays postcommunistes, et plus particulièrement dans les anciennes républiques de l'URSS, à l'exception de quelques-unes⁷. L'épisode de la « taxation des bols » par le fisc russe et la visite de Poutine — ancien agent du KGB — aux Solovki et son intérêt appuyé pour « les travaux de restauration du monastère orthodoxe » sont édifiants. Dans la mesure où de nombreux dirigeants sont issus des rangs de l'ancienne nomenclatura, ils n'ont évidemment aucun intérêt à creuser le passé proche (d'où leur propension à glorifier un passé plus lointain, et notamment l'ancrage religieux

⁶ Un chercheur ukrainien, Oles Andriychuk, écrit : « La douleur de Holodomor est silencieuse en Ukraine. Elle n'est pas seulement anesthésiée, elle est endormie et beaucoup d'entre nous la rejettent : Laissez-nous tranquille avec Holodomor, la vie est déjà assez difficile comme cela. »

⁷ Nous pensons évidemment aux pays baltes et, dans une moindre mesure, à l'Ukraine et à la Géorgie. La situation actuelle en Chine en matière de droits sociaux et humains est illustrative des relations entre postcommunisme et communisme, dans le contexte d'un glissement et non d'une rupture. Le régime est toujours officiellement « socialiste » et, dans la réalité, est un mélange de dictature politique et de libéralisme effréné.

orthodoxe et l'héritage « impérial » de la Russie)⁸.

D'autre part, et contrairement à ce qui est avancé par certains, la brutalité du « libéralisme sauvage » qui sévit dans les sociétés postcommunistes n'est sans doute pas sans rapport avec le communisme lui-même. Dans une société où l'appareil d'État était phagocyté par le parti, où la vie était tissée de mensonges et de faux-semblants, où l'idéologie officielle était contredite tous les jours par les privilèges d'une société très hiérarchisée, sans parler d'une économie souterraine souvent maffieuse, la chute du régime communiste a laissé le champ libre à la plus grande brutalité. Ce sont d'ailleurs les pays qui ont vécu le moins longtemps sous le joug totalitaire qui connaissent la situation postcommuniste la moins défavorable⁹, notamment en termes de libertés et de bien-être. Mais le pouvoir et la société semblent, dans bien des cas, perpétuer l'amnésie et vouloir « tourner la page avant de l'avoir lue ».

Cette amnésie et ce refus de savoir sont, bien entendu, aussi présents chez nous, comme en témoigne la longue histoire de la négation ou de l'euphémisation des crimes du communisme.

POSTURES ET IMPOSTURES

Est-il encore nécessaire de rappeler le véritable tir de barrage qu'essuyèrent, en Occident, et dès les années vingt, les premières informations relatives au régime de terreur instauré en URSS? Des témoignages et des prises de position qui provenaient d'écrivains comme Gide, Orwell, Koestler, mais aussi et surtout d'hommes qui connaissaient les réalités de l'intérieur pour avoir vécu la révolution bolchevique de près, comme Pierre Pascal et Boris Souvarine (un des fondateurs du Parti communiste français et délégué au Komintern à Moscou). Plus près de nous, en 1949, on se souviendra des procès retentissants en diffamation contre un des organes du Parti communiste français, *Les lettres françaises*, par le réfugié politique soviétique Viktor Kravtchenko et le trotskiste David Rousset, ce dernier rescapé de Buchenwald et auteur d'un appel

aux anciens déportés pour dénoncer les camps soviétiques.

Parmi les témoins aux deux procès, Margarete Buber-Neumann, témoin unique, car militante communiste rescapée du goulag et des camps nazis, ayant été livrée aux SS par les services de renseignement (NKVD) en 1940, dans le cadre du pacte germano-soviétique. La technique des négateurs des crimes du communisme est bien connue et toujours d'application, nous y reviendrons plus loin : réfuter les faits, non pas en les discutant, mais en jetant le discrédit sur les témoins, voire en les diffamant. C'est ainsi que les rescapés des camps soviétiques furent traités de nazis, que des témoignages à charge furent construits de toutes pièces (Margarete Buber-Neumann fut accusée par des codétenues communistes tchèques de Ravensbrück d'être une moucharde des SS¹⁰). Ensuite,

⁸ Europalia Russie a été sur ce point très révélatrice, notamment l'exposition « Du tsar à l'empereur ». Aucune exposition n'avait trait à l'histoire de la terreur, ni à l'histoire tout court du communisme en Russie, si ce n'est sous l'angle esthétique du « réalisme socialiste » et de « l'idéalisme soviétique ». Imagine-t-on une Europalia Allemagne montrant avec complaisance et sans appareil critique les œuvres de l'esthétique nazie?

⁹ D'autres facteurs entrent bien entendu en ligne de compte, comme la situation économique, sociale et politique des pays concernés avant l'instauration du régime communiste, ainsi que le caractère endogène ou exogène de ce dernier (notamment par le biais d'une invasion militaire). Il faudrait aussi évoquer le lien entre certains traits « archaïques », « holistes » de la société russe et le développement du bolchevisme en son sein.

¹⁰ Cet épisode particulièrement sordide, raconté par M. Buber-Neumann dans *Plädoyer für Freiheit und Menschlichkeit*, fut la conséquence de pressions exercées par l'appareil communiste tchécoslovaque sur d'anciennes déportées tchèques (nous sommes encore en pleine période stalinienne). Souvenons-nous que c'est à Ravensbrück que Margarete Buber-Neumann fit la connaissance de Milena Jesenska, l'amie de Kafka.

les rescapés du goulag sont suspects d'avoir quitté l'URSS, ce qui prouve à la fois qu'ils sont des traîtres et que l'URSS n'est pas une prison. Enfin, leurs affirmations sont fausses puisqu'elles correspondent sur certains points à celle des nazis: qu'il y ait des camps en URSS est faux, car Hitler l'a affirmé également, que les Soviétiques aient fusillé les officiers polonais à Katyn est faux, puisque Goebbels l'a aussi dit.

L'on peut ainsi remonter l'histoire de la négation des crimes du communisme des années vingt jusqu'à nos jours, en passant par les intellectuels maoïstes et les brillants universitaires qui nièrent le génocide cambodgien. Comme un fil rouge de cette négation, une vision manichéenne et scientiste du monde, associée à la participation de l'URSS à la défaite du nazisme¹¹ qui permit de sauver le rêve révolutionnaire en jetant le manteau de Noé sur ses crimes et son univers concentrationnaire, sans oublier la posture avantageuse de la radicalité

politique chez de nombreux intellectuels. Comme l'écrit Marcel Gauchet: « La posture radicale est le moyen magique de conférer un supplément d'âme au travail forcément spécialisé et aride de l'enseignant-chercheur. Son enrôlement au service de l'émancipation du genre humain a pour effet de le transfigurer. » Chacun y reconnaîtra les siens.

RÉSOLUTION AU CONSEIL DE L'EUROPE

C'est dans ce contexte historique global qu'il convient de situer le projet de résolution et de recommandation, issu d'un rapport de la commission des questions politiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) et défendu par le député suédois Göran Lindblad du Parti populaire européen (PPE). En résumé¹², la résolution intitulée « nécessité d'une condamnation internationale des crimes des régimes communistes totalitaires », après un exposé des constats et des motifs, « condamne avec vigueur les violations massives des droits de l'homme commi-

ses par les régimes communistes totalitaires et rend hommage aux victimes de ces crimes ». Elle invite en outre « tous les partis communistes ou postcommunistes de ses États membres qui ne l'ont pas encore fait à réexaminer l'histoire du communisme et leur propre passé, à prendre clairement des distances par rapport aux crimes commis par les régimes communistes totalitaires et à les condamner sans ambiguïté ».

Par ailleurs, l'assemblée « reconnaît que malgré les crimes des régimes communistes totalitaires, certains partis communistes européens ont travaillé à la réalisation de la démocratie ». Ce ne sont donc pas les communistes qui sont condamnés en tant que tels, mais bien les crimes d'un régime et le système de pensée qui les a rendus possibles. Comme on le sait, ce sont bien souvent les militants communistes les plus engagés qui en furent les victimes (après en avoir été parfois les auteurs), comme lors des purges de 1937 en URSS. Et l'on trouve les analyses les plus lucides du totalitarisme soviétique chez d'anciens communistes (Souvarine, Buber-Neumann, Grossman, Guinzbourg, Kriegel, Furet, Courtois...).

Le troisième point de la résolution pointe en effet l'idéologie bolchévique comme vecteur majeur

¹¹ Malgré le pacte germano-soviétique de 1939-1941 et la liquidation par Staline de 40 000 officiers soviétiques (dont 39 maréchaux sur 41), ce qui affaiblit considérablement l'Armée Rouge au moment de l'invasion nazie.

¹² Pour obtenir le texte intégral de la résolution et de ses motifs, voir: <http://assembly.coe.int>.

des crimes, car elle légitimait « l'élimination des catégories de personnes considérées comme nuisibles à la construction de la société nouvelle et, par conséquent, comme ennemies des régimes communistes totalitaires ». Cette analyse avait déjà été faite il y a plus de cinquante ans par des témoins directs, dont l'écrivain juif soviétique Vassili Grossman dans *Vie et destin* et *Tout passe*, livres dans lesquels il compare l'élimination des koulaks — notamment — au judéocide nazi¹³. La résolution souligne également que la chute de ces régimes n'a été suivie ni d'une enquête internationale ni d'un débat sur les crimes, ce qui fait que « le grand public est très peu conscient des crimes commis ». Enfin, elle encourage les historiens à « continuer leurs recherches visant à établir et à vérifier objectivement le déroulement des faits ».

Afin de lever les ambiguïtés, soulignons que la résolution condamne bien les *crimes* des régimes communistes *totalitaires*, et non les régimes communistes en général. On rejoindra ici les distinctions faites par Krzysztof Pomian, d'abord entre communisme (phénomène transhistorique) et marxisme-léninisme (ou bolchevisme, forme du communisme au xx^e siècle), et ensuite entre totalitarisme et autoritarisme. Le texte de la résolution

montre bien que ce sont les crimes des régimes marxistes-léninistes totalitaires qui sont condamnés.

Quant à la pétition « non à l'anticommunisme », qui circule depuis quelques mois et dont les initiateurs ne s'identifient pas, son objet est, bien entendu, de recueillir des signatures pour combattre la résolution de l'APCE. Dans un premier temps, pour s'opposer à son adoption, puis, dans un second, pour la rejeter après son adoption le 25 janvier 2006. Les signataires de la première pétition¹⁴ sont par ailleurs repris automatiquement comme signataires de la seconde, car, selon les gestionnaires du site web de la pétition (anticommunism.org) contactés par nos soins, elle n'aurait « pas changé de contenu ».

« ÉJACULATIONS RHÉTORIQUES ANTISTALINISTES »

Il ne faut pas faire d'investigations approfondies pour remarquer que les initiateurs de la pétition sont des communistes marxistes-léni-

nistes, sans doute liés au PTB, parti dont la référence au petit père des peuples et à ses œuvres « victorieuses » est clairement affichée et revendiquée, notamment dans ses statuts publiés sur le web. La page « documents » du site contient en effet une série de textes particulièrement éclairants. Outre le fait que plusieurs articles sont signés par des membres ou des proches du PTB (Jan Fermon, Herwig Lerouge), le contenu et le style des articles sont sans ambiguïtés. Dans une prose parfois digne des procès de Moscou (« avocats vociférants », « pharisiens délateurs », « charlatans vitrioliques », « éjaculations rhétoriques antistalinistes », « projets abjects », « ex-gauchistes juifs ») et une traduction approximative visiblement en provenance du néerlandais, les documents liés à la pétition sont dans le droit fil de l'argumentaire stalinien. On réfute les faits en discréditant les personnes qui en témoignent, systématiquement diabolisées et injuriées dans une vision apo-

¹³ Le dernier livre de Nicolas Werth, *L'île aux cannibales*, est sur ce point extrêmement éclairant. À partir d'un épisode terrifiant de la déportation d'« éléments socialement nuisibles » en Sibérie occidentale, c'est toute l'utopie médicale de « nettoyage » et de « purification » de certains espaces soviétiques qui est décrite. Le parallélisme avec l'hygiénisme nazi est impressionnant.

¹⁴ Parmi lesquels figurent plusieurs députés belges: Sfia Bouarfa (PS), Mohammed Boukourna (PS), Céline Delforge (Écolo), Jean Cornil (PS), Pierre Galand (PS), Zoé Genot (Écolo), Olga Zrihen (PS).

calyptique et manichéenne du monde, ce qui confirme, si nécessaire, l'analyse reprise par la résolution de l'APCE...

Sans nous étendre trop longuement sur cette littérature qui donne froid dans le dos, pointons que l'on y apprend, notamment, que Georges Orwell et Hannah Arendt étaient financés par la CIA, tout comme la peinture abstraite, car elle visait à « lutter contre l'art à contenu social ». On y trouve aussi un document (« *Fraud, Famine and Fascism. The Ukrainian Genocide Myth from Hitler to Harvard* ») présentant les causes politiques de la grande famine de 1932 en Ukraine comme le fruit de la propagande nazie, diffusée aux États-Unis par William Randolph Hearst. Bref, derrière toute dénonciation du communisme se dissimule la moustache de Hitler.

À vrai dire, qu'une telle littérature puisse passer inaperçue auprès de nombreux signataires de la pétition, qu'ils soient députés, universitaires, syndicalistes, ou « simples citoyens », ne fait à nos

yeux que renforcer le bien-fondé des *constats* et *motifs* de la résolution de l'APCE (nous n'abordons pas ici, faute de place, la question de la pertinence du lieu d'une telle résolution, ni celle du rapport entre recherche historique et jugement politique).

Mais dans certains cas, la complicité est assumée ou, plus consternant, inconsciente. Ainsi, la réponse apportée par deux signataires Écolo, Zoé Genot et Céline Delforge, à l'interrogation d'un membre du parti a de quoi laisser pantois. On y retrouve en effet, outre des erreurs factuelles¹⁵, la même logique que celle analysée plus haut : discréditer les personnes plutôt que contester les faits. Stéphane Courtois — et tout *Le livre noir du communisme* avec lui — est ainsi balayé d'un revers de la main, étant qualifié d'autorité « proche de l'extrême droite française », de même que Vladimir Bukovsky, « ancien dissident soviétique », qualité curieusement mise sur le même pied que « proche de l'extrême droite ». Dans la même veine, les députées écrivent

que la résolution de l'ACPE émanerait d'un « personnage douteux » et que « parmi les ardents défenseurs de cette résolution figurent des élus de pays où l'on restaure la mémoire de ceux qui ont combattu aux côtés des SS », comme si les élus en question, voire le pays tout entier, étaient de ce fait coupables de sympathies nazies. La réponse des députées s'acharne particulièrement sur l'Estonie, dont elles ignorent visiblement l'histoire, notamment le sort tragique qu'elle a connu avec les autres pays baltes à la suite du pacte germano-soviétique, ainsi que la terreur et les déportations subies en 1949, après la « libération ». Ici aussi, la dénonciation des crimes du communisme ne peut être que le fait de la droite, assimilée à l'extrême droite et, tant qu'à faire, au nazisme.

On ne peut qu'être affligé par la complaisance dont bénéficient, une fois de plus (souvenons-nous du voyage de députés belges en Corée du Nord), les sectateurs de Staline et de Kim Jong-II chez des représentants de la gauche démocratique. Comme l'écrivit Todorov, « l'antifascisme est de rigueur, l'anticommunisme demeure suspect. En France et en Allemagne aujourd'hui le “négationnisme” est un crime puni par la loi; la négation des crimes communistes, voire l'éloge de l'idéologie qui leur a présidé, est parfaitement licite ».

¹⁵ Les députées qualifient ainsi à plusieurs reprises Stéphane Courtois d'« auteur du *Livre noir du communisme* », alors qu'il s'agit d'un ouvrage collectif de onze chercheurs dont les noms figurent en couverture, et dont la publication a été accompagnée d'une vive polémique publique entre deux d'entre eux, Nicolas Werth et Stéphane Courtois. Cette polémique n'a cependant pas empêché ces chercheurs de collaborer à nouveau. Un peu plus loin dans leur réponse, les mêmes députées confondent l'exposé des motifs avec la résolution elle-même.

On laissera le dernier mot à Vassili Grossman, né à Berditchev en Ukraine, auteur avec Ilya Ehrenbourg du *Livre noir sur l'extermination des Juifs en URSS et en Pologne*¹⁶, et qui écrivit ceci au début des années soixante, sans être financé par la CIA ou par William Randolph Hearst: « En février 1917, le chemin de la liberté s'ouvrit devant la Russie. Et la Russie choisit Lénine. »

Quant à savoir pourquoi, c'est une autre histoire. ■

¹⁶ Initiative du Comité antifasciste juif (CAJ) sur la base d'une suggestion d'Albert Einstein, le *Livre noir (Tchornaïa Kniga)* consigne les atrocités commises par les nazis contre les populations juives en URSS et en Pologne. Sa publication fut interdite en URSS et les principaux dirigeants du CAJ furent exécutés en 1952. Le rapport écrit par V. Grossman sur le camp de Treblinka, qu'il fut un des premiers à visiter comme journaliste, fut utilisé comme pièce à conviction lors du procès de Nuremberg.

Bibliographie

- Andriychuk O., *What should the Institute of National Memory be like?*, Kiev, décembre 2005.
- Applebaum A., *Gulag. A history*, Random House, 2003.
- Buber-Neumann M., *Als Gefangene bei Stalin und Hitler*, Seewald, 1985 (édition originale 1948-1950) publié en deux volumes en langue française.
- Buber-Neumann M., Platten J., Buber-Agassi J., *Plädoyer für Freiheit und Menschlichkeit*, éd. Hentrich 2000.
- Chalamov V., *Cahiers de la Kolyma*, Maurice Nadeau, 1991.
- Chinsky P., *Micro-histoire de la Grande Terreur. La fabrique de culpabilité à l'ère stalinienne*, Denoël, 2005.
- Conquest R., *Sanglantes moissons. La collectivisation des terres en URSS*, Robert Laffont, 1995.
- Courtois St., Werth N., Panné J.-L., Paczkowski A., Bartosek K., Margolin J.-L., *Le livre noir du communisme. Crimes, terreur, répression*, Robert Laffont, 1997.
- De Backer B., « Apocalypse Mao. Adhérer au PTB comme entrer en religion? », dans *Politique*, octobre-novembre, 1997.
- Furet F., *Le passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au xx^e siècle*, Robert Laffont, 1995.
- Gauchet M., *La condition historique*, Stock, 2003.
- Kalniete S., *En escarpins dans les neiges de Sibérie*, éd. des Syrtes, 2005.
- Magosci P.-R., « Ukraine's Holocaust: The Great Famine of 1933 », dans *A History of Ukraine*, Toronto Press, 1996.
- Grossman V., Ehrenbourg I., *Le livre noir sur l'extermination des Juifs en URSS et en Pologne*, Actes Sud 1995 (achevé en 1946, première édition intégrale, Vilnius, 1993).
- Grossman V., *Vie et destin*, Julliard-L'Âge d'Homme, 1983 (achevé en 1960, première publication en 1980).
- Grossman V., *Tout passe*, Julliard-L'Âge d'Homme, 1984 (achevé en 1963, première publication en 1970).
- Martens L., *Un autre regard sur Staline*, EPO, 1994.
- Martens L., Rosa-Rosso N., *Le parti de la révolution*, éd. PTB, 1996.
- Nies S., *Les États baltes, une longue dissidence*, Armand Collin, 2004.
- Pasternak I., Chatelain H., *Goulag, documentaire*, 13 production et Doriane films, 2002.
- Panné J.-L., *Boris Souvarine. Le premier désenchanté du communisme*, Robert Laffont, 1993.
- Pomian K., « Totalitarisme, autoritarisme, démocratie », dans St. Courtois (dir.) *Le jour se lève. L'héritage du totalitarisme en Europe. 1953-2005*, éd. du Rocher, 2006
- Rossi J., Sarde M., *Jacques, le Français. Pour mémoire du Goulag*, Le Cherche Midi, 2002.
- Sokoloff G., *1933: l'année noire. Témoignages sur la famine en Ukraine*, Albin Michel, 2000 (traduction et présentation d'extraits du livre de Kovalenko L., Maniak V., *33-i Golod. Narodna kniga memorial*, A. Maniak, 1991).
- Todorov T., *Mémoire du mal, tentation du bien*, Robert Laffont, 2000.
- Werth N., *L'île aux cannibales. 1933, une déportation-abandon en Sibérie*, Perrin, 2006.